

Types de surproduit et formes d'accumulation

La province cacaoyère du centre-sud Cameroun

J. Weber

Notre étude porte sur la province du Centre-Sud du Cameroun, amputée des départements du Mbam, du Nyong et Kellé, et de la bande côtière du département de l'Océan. Soit une zone de 65 000 km², peuplée de 605 000 habitants. La densité moyenne de 9,15 habitants par km² ne doit pas faire illusion : dans la réalité, les densités rurales varient entre 1 et 160 habitants/km².

Nous sommes en pays de forêt, et le cacaoyer trouve ici des conditions idéales de croissance. Il occupe 60 % des terres cultivées et une place importante dans les revenus monétaires.

Les populations qui peuplent notre zone d'étude se rattachent toutes au grand groupe *Beti-Bulu-Fang*, improprement appelé « Pahouin ». Dans toute la zone, le système social est le même avant l'arrivée des Européens. Dans toute la zone se rencontrent le même mode d'utilisation du sol, les mêmes rapports de production, les mêmes structures socio-politiques et idéologiques.

En 70 ans, cette société a connu des bouleversements considérables, à tous les niveaux : économique, socio-politique et idéologique. Bien que les mêmes colonisations se soient imposées sur l'ensemble de la zone, celle-ci connaît aujourd'hui des évolutions locales divergentes, notamment au niveau du mode d'utilisation du sol, et des formes d'accumulation, donc nécessairement à celui des rapports de production.

Cette évolution est le produit de l'insertion de ces sociétés dans les rapports internationaux de production. Les types de surproduit et les formes d'accumulation en découlent, et il nous faut saisir cette évolution pour les rendre intelligibles.

D'où le plan d'exposition de cette contribution :

- I. Description de l'évolution de l'organisation sociale.
- II. Evolution des procès de production,

- III. La sphère de la circulation,
- IV. L'évolution des formes d'exploitation,
- V. Surproduit, accumulation, et articulation au M.P.C.

I. L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION SOCIALE

Les *Beti* et *Bulu* disent venir du nord de la Sanaga et la traversée de ce fleuve constitue le mythe d'origine de toutes les populations du groupe dit « Pahouin » (1).

L'époque et les causes de cette migration sont très controversées (2). Ils fuyaient des guerres, disent-ils, et nous admettons simplement que la plupart des groupes étaient déjà au sud de la Sanaga au XVIII^e siècle.

Cette migration les conduit vers la mer, là où Dieu, « Premier Planteur », attend le soleil « Mère Torche » ; prosaïquement, là où débarquent les produits de traite.

La migration n'est pas continue ; elle se pratique « à saute-mouton » (3). Un groupe s'installe pour une durée allant d'une dizaine d'années à deux générations ; puis tout ou partie du groupe repart en direction de la mer. Le groupe en déplacement s'arrêtera chez des oncles utérins, tenus d'accorder pleine hospitalité, ou bien se taillera une place par les armes et assurera cette place par des échanges matrimoniaux.

Le segment de lignage qui migre emmène avec lui des dépendants de ceux qui restent, et laisse quelques-uns des siens. Ainsi, par le jeu complexe de ces migrations, on assiste à un inextricable enchevêtrement de clans dispersés, le même nom de clan se retrouvant dans des « tribus » différentes, parfois avec maintien du respect de l'exogamie.

Le système de parenté est pratilinéaire et viri-local. Le clan est entendu ici comme le plus vaste ensemble d'individus entre lesquels tout rapport sexuel est prohibé, et se rattachant à un ancêtre unique. C'est le plus vaste niveau d'organisation.

En fait la « tribu », avec ce qu'elle sous-entend de liens généalogiques n'existe pas. Il faut plutôt parler de « nation », ou d'« ethnie-nation », définie par le territoire et la langue. Ce qui explique qu'on puisse retrouver le même clan chez les *Bulu*, les *Fan* et les *Ntumu*, avec prohibition de l'inceste débordant les limites ethniques.

Le clan se subdivise lui-même en lignages, segments de lignages et familles étendues (ou *nda-bot*).

Dans cette société, il n'existe pas d'autorité politique centralisée au-delà du segment de lignage. Des chefs apparaissent parfois, sur la base de la force ou de la richesse — richesse qui se compte en hommes — mais en ce cas, leur autorité s'étend rarement sur un clan, et ne donne pas naissance à chefferie héréditaire ou institutionnalisée.

A la base de cet édifice, la *nda-bot* (4) ou famille étendue. Elle comprend, sous la direction d'un « aîné », ses frères cadets, ses fils, leurs épouses, ses filles et sœurs non mariées, leurs enfants, des captifs (prises de guerre) et des clients (anciens occupants, ou éléments entraînés dans la migration) tels les *Makiaé* du pays *Bulu*, ou les *Beloa* du pays *Eton*. La taille d'un tel groupe peut varier entre une vingtaine et plus de cent individus, le minimum étant dicté par la nécessité de défendre le groupe en cours de migration ou en cas d'attaque.

1. TESSMANN 1913 - ALEXANDRE 1965.

2. CNRS 1973.

3. ALEXANDRE, 1965.

4. *Nda-Bot*, de *Nda* : maison, et *Bot* (sin. *Mot*) = Les hommes.

Cette *nda-bot* est une unité économique, politique, et religieuse. L'aînesse est sociale, et non biologique : elle peut ne pas être dévolue à l'un des plus âgés de la *nda-bot*.

Certaines institutions dépassent le cadre clanique. Il s'agit de rites tel le rite Sô d'initiation, ou de sociétés secrètes telle que le *ngi*, association de lutte contre la sorcellerie (1), ou encore de cérémonies comme le *bilaba* (2), lutte dans le don et le contre-don. Ces institutions ne nous intéressent pas en tant que telles, et nous n'y reviendrons par la suite que dans la mesure de leur utilité pour l'analyse.

Telle se présente, sommairement décrite, l'organisation sociale des *Beti-Bulu*, lorsque la colonisation allemande se met en place (3).

Très rapidement du fait des missionnaires et de l'autorité coloniale, les rites d'initiation et les sociétés secrètes telles le *ngi* disparaissent, et s'opère une très rapide christianisation du pays.

L'administration allemande, pour les besoins de la collecte de l'impôt, les besoins du recrutement de porteurs, les problèmes de collecte des produits, et les nécessités de police, regroupe les populations le long des principales pistes caravanières.

A la faveur de ces regroupements s'opère un début d'éclatement de la *nda-bot* en ses unités constitutives, ou *bon-nda-bot* (4) *sin. mone nda-bot*). Cet éclatement sera consommé avec l'introduction du cacaoyer qui fixe au sol les populations, et conduit à la situation observable aujourd'hui : l'unité sociale (unité résidentielle, unité de production et de consommation) aujourd'hui appelée *nda-bot* se réduit à un homme, son épouse ou ses épouses, leurs enfants non-mariés, les sœurs utérines non-mariées et leurs enfants, parfois des parents très âgés. Au mieux, elle se composera des familles des fils d'une femme, mais ceci tend à disparaître.

Cette description, extrêmement sommaire, n'avait pour but que d'éviter d'inutiles développements par la suite. Nous reviendrons sur ces transformations au cours de ce papier, dans le but non plus de les décrire mais de les analyser.

II. L'ÉVOLUTION DES PROCÈS DE PRODUCTION (5)

Dans la période pré-coloniale, et jusqu'à l'introduction du cacao, le procès de production est tout entier contenu dans la *nda-bot*.

L'aîné assigne aux familles élémentaires les terres à cultiver, assure la coordination des travaux agricoles, et détient par devers lui l'usage de certains biens : noix de kola, viande de vipère et de tortue, défenses d'éléphant, peaux de panthère, tiges de fer, etc...

La production fait mouvement vers lui, pour être redistribuée au fur et à mesure des besoins. Par ailleurs, il assure le mariage de ses dépendants.

Ce peuple en migration sporadique n'établit pas de lien durable avec le sol, et ne connaît pas de formes d'appropriation autres que le droit de hache et le droit d'usage du sol défriché et des arbres découverts.

1. Pour ces rites, cérémonies, associations, etc... cf. TESSMANN (1913), BERTAUT (1935), TSALLA (1958), BINET-ALEXANDRE (1963), LABURTHE-TOLRA (1969), et M.P. DE THE (1970).

2. cf. BALANDIER (1964).

3. Début de la colonisation allemande : 1884 - Fondation de Yaoundé ; 1889 - Sangmélina est atteint en 1902 - Début de la colonisation française : 1916.

4. *bon-nda-bot* : lit., « enfants » de la *nda-bot*.

5. Nous laisserons de côté dans ce texte les activités extra-agricoles telles que la forge. Les *Beti-Bulu* produisaient du fer. La forge était affaire de spécialiste, travaillant avec les matériaux (minerai, bois...) et l'aide en travail fournis par le demandeur de métal, aîné de *nda-bot*. Cette activité a aujourd'hui totalement disparu.

L'artisanat et les arts (musique, sculpture) ne sont bien sûr pas séparés de l'agriculture.

La terre ici n'a que valeur d'usage, et n'est pas retenue comme « richesse ». Elle est objet et non moyen de travail, dans un mode d'utilisation du sol avec longues jachères.

L'activité agricole commence par la confection d'une clairière, par abattage des principaux arbres et brûlis sommaire. Ce travail est effectué en commun par les hommes de la *nda-bot*.

Tout le reste du travail agricole repose sur les femmes qui individuellement — ou en commun s'il s'agit des filles d'une même mère — avec l'aide de leurs enfants, sèment, entretiennent, récoltent et transportent.

La première culture est celle du *ngon*, cucurbitacée dont les graines sont un aliment de choix. La récolte est effectuée six mois après les semis ; si elle est bonne, le champ sera ensemencé en arachides, macabo, ignames, maïs, manioc et légumes divers.

Deux saisons de culture sont ainsi pratiquées.

Au fur et à mesure que sont récoltées les diverses plantes, il ne reste que du manioc dans le champ. Ce manioc sera lui-même récolté à mesure des besoins.

Les activités de l'homme sont ailleurs : il guerroie, chasse, pêche, et récolte les fruits des arbres utiles (kola, palmistes, ...) qui ne donnent pas lieu à culture.

La chasse se pratique selon diverses techniques, mettant en jeu des groupes divers de coopération (1).

— La chasse au filet avec chien, est pratiquée par un groupe diffus, et donne lieu à partage immédiat et égalitaire du gibier.

— Les chasses à la fosse et à l'assommoir sont pratiquées au niveau de la *nda-bot*, et les prises entrent dans le circuit de prestation - redistribution.

— Les chasses au piège, à l'arbalète ou à la lance sont pratiquées individuellement.

Dans tous les cas, la prééminence des aînés est marquée. A eux reviennent les défenses, les peaux de panthère, les vipères, et à défaut, le chasseur individuel doit partager sa prise dans la *nda-bot* selon un mode très précis de découpage des animaux.

On retrouve les mêmes distinctions pour la pêche :

— pêche avec plusieurs filets : groupe diffus, partage immédiat et égalitaire,

— pêche au tremplin (2) : pratiquée par la *nda-bot*, et le poisson est réparti au sein de celle-ci par l'aîné,

— pêche à la ligne, à la nasse, ou avec un seul filet : individu, consommation par la famille nucléaire, une part de la pêche étant donnée à l'aîné.

Les femmes pratiquent la pêche par barrage des petits cours d'eaux, puis ramassage des poissons dans le lit asséché - groupe diffus, partage égalitaire.

Dans ce système de production, au niveau foncier, chaque famille nucléaire (homme-épouses-enfants) a le monopole d'usage des champs défrichés et cultivés par les femmes de cette famille.

*
**

Lorsque les Allemands s'installent, ils regroupent les populations de long des pistes caravanières.

Du fait de la disparition des nécessités de défense, un début de morcellement de la *nda-bot* apparaît. Il est facilité par le monopole exercé par chaque famille nucléaire

1. Pour le détail des techniques de chasse : Dr H. KOCH, 1968.

2. Un coude de cours d'eau est barré par une claie en raphia. Un tremplin plonge en amont du barrage. Les poissons sauteurs essaient de passer l'obstacle et retombent sur la palette du tremplin : 2 jours de travail, à quatre personnes, pour un fonctionnement pendant deux saisons des pluies.

sur les terres qu'elle cultive. Il est accéléré par la conversion rapide des *Beti-Bulu* au christianisme, entraînant la disparition du rôle religieux de l'aîné, la disparition des rites d'initiation (*Sô, mevungu...*) et des sociétés interclaniques (*ngi*). Il est consommé par l'introduction de la circulation monétaire et du cacao.

Le cacao n'a pas été imposé. Lorsque les Allemands quittent le Cameroun, en 1916, les plantations qu'ils laissent sont pillées par les gens, qui plantent un peu n'importe comment. Au nord de Yaoundé, le cacao s'introduit également sans contrainte, à partir du pays *Basa* (Région d'Edéa-Eséka).

Le cacao prend place en fin de cycle agricole, dans les champs vivriers. Le cycle agricole, qui commence par le travail masculin du défrichement, se referme sur l'activité cacaoyère masculine.

Planté par chacun dans les champs de la famille nucléaire, il implique l'usage d'un sol pendant une période au moins égale à la durée de vie de l'arbre, soit quarante ans. Rapidement, le cacaoyer devient une plante d'appropriation du sol, surtout dans les zones où la densité de population rend difficile l'accès à la terre.

Planté individuellement, entretenu de même, récolté par la famille nucléaire, le cacaoyer consomme la disparition de la grande *nda-bot* en tant qu'unité économique ; il alourdit l'asservissement des femmes pour lesquelles le travail de récolte et de transport vient se surajouter au travail vivrier ; dans le même temps, il fournit le moyen de l'émancipation des cadets, l'argent circulant entre toutes les mains (1).

Parallèlement, on assiste à la disparition progressive des formes collectives de chasse et de pêche (sauf pour les femmes). Seules demeurent les formes individuelles de pêche et de chasse, celle-ci se pratiquant au fusil, ou par piégeage le long des sentiers conduisant aux plantations.

Disparaissent également les groupes de coopération lignagers pour les défrichements ou la construction des cases. Les premiers sont remplacés parfois par des tontines de travail ; pour la construction, il est fait appel à toutes les bonnes volontés (par n'importe qui) contre organisation d'une fête et à charge de réciprocité.

Enfin, la disparition des rapports de maîtres à serviteurs est totale. Il n'en reste de traces que dans les préséances. Les familles de captifs ou de clients forment de nouveaux clans, sans fondateur ni exogamie, à l'intérieur de l'ethnie — nation où elles se trouvent. Ainsi le clan *Mvog Beloa* chez les *Eton*, ou le clan *Makiaé* chez les *Bulu*.

Ainsi, par ses multiples conséquences, la cacao - culture va déterminer l'évolution de la zone. Plus exactement, elle permet de caractériser cette évolution, dans la mesure où elle résume l'insertion de ces sociétés dans les rapports internationaux de production :

« dans toutes les formes de sociétés, c'est une production déterminée et les rapports engendrés par elle qui assignent à toutes les autres productions et aux rapports engendrés par celles-ci leur rang et leur importance. C'est comme un éclairage général où sont plongées toutes les couleurs, et qui en modifie les tonalités particulières » (2).

Du point de vue des comportements, la cacaoyère n'entraîne pas une grosse activité de production. Le cacaoyer présente surtout deux caractères : il est une plante d'appropriation du sol, comme nous l'avons déjà vu, et une épargne sur pied.

Épargne sur pied, il est planté en fin de cycle vivrier, sommairement entretenu, sommairement traité et récolté uniquement en fonction de la couverture des besoins prévus par le planteur. Il est très rarement récolté intégralement, sinon dans les zones de forte densité de population où la disparition du gibier et l'appauvrissement des sols rendent les gens dépendants du marché jusque dans leur alimentation.

Enfin, la cacaoyère est l'assurance-retraite de l'émigré en ville qui revient au village vers 45-50 ans.

1. Pour une analyse plus détaillée de l'introduction du cacaoyer, cf. J. WEBER, 1974.

2. MARX, 1957, pp. 170-171.

Du point de vue des revenus, le cacaoyer ne rapporte pas plus aux paysans que les cultures vivrières.

Si les mécanismes d'évolution décrits ici sont valables pour l'ensemble de la zone, les situations concrètes se diversifient cependant notablement, en fonction de la pression sur le sol. Le tableau ci-après, établi par enquête sur une année agricole dans deux villages, rend compte à la fois de cette diversité et du caractère d'épargne du cacaoyer, si l'on admet avec l'I.F.C.C. qu'une plantation traitée seulement six fois et entretenue correctement produit 500 kg/ha, soit au moins 45 000 F. CFA.

	Yemesoa	Alen-Zalengang
Densité par km ² cultivable	120	4,6
Taille moyenne de l'exploitation (1)	8,45	5,38
Revenu cacaoyer par exploitation	32 420 F CFA	11 000 F CFA
Revenu vivrier par exploitation	33 580 F CFA	31 750 F CFA
Revenu cacaoyer par homme actif	20 000 F CFA	6 500 F CFA
Revenu vivrier par femme active	12 300 F CFA	14 900 F CFA
Revenu cacaoyer à l'hectare en pieds adultes	22 250 F CFA	7 160 F CFA
Achats de vivres et de boissons par personne	7 050 F CFA	1 850 F CFA

III. LA SPHÈRE DE LA CIRCULATION

La circulation n'est compréhensible qu'en référence à la conception sociale de la richesse. Les vieux expliquent que l'homme « riche » (*nkukum*) est celui qui a beaucoup d'enfants, donc beaucoup de femmes qui donnent les enfants, donc beaucoup de tiges de fer, de cabris et de « choses de Blancs » qui permettent de se procurer les femmes, et enfin beaucoup de nourriture pour faire vivre tout le monde.

Le but de l'activité est ici l'accroissement du nombre des dépendants, et la richesse se compte en hommes.

A l'intérieur de la *ndat-bot*, les produits circulent selon le schéma classique de prestation et de redistribution ; les aînés conservent par devers eux certains biens qui ne circuleront qu'entre eux.

Dans la circulation entre lignages et entre clans doivent être englobés l'échange de femmes, l'échange à longue distance, le *bilaba*, et la guerre. C'est sur cette deuxième forme de circulation liée au niveau politique, que nous nous attarderons.

D'une *ndat-bot* à l'autre, à l'intérieur d'un même lignage, les biens circulent lors des cérémonies liées à l'établissement ou à la remise en cause des alliances. Les solidarités à l'intérieur d'un lignage ou d'un clan ne s'expriment que face à d'autres lignages ou clans.

Ainsi, la mort remet en cause les alliances dont le défunt est le fruit par sa naissance, ainsi que celles nouées entre deux lignages et deux clans par ses mariages. Les cérémonies de deuil, qui ont pour fonction la reconstitution des alliances, entraînent la solidarité matérielle de tous les individus du lignage.

De même, pour le mariage, conclusion d'une alliance.

Entre lignages différents, les produits et les hommes circulent selon le principe de fonctionnement du *bilaba*.

1. Est nommé ici « exploitation » l'ensemble des gens qui travaillent, habitent et mangent ensemble. Yemesoa est à 70 km de Yaoundé, Alen-Zalengang à 250 km. A Yemesoa, l'épouse et les enfants de l'émigré en ville restent au village, et s'intègrent à l'exploitation soit du frère utérin, soit du père de l'émigré. D'où la différence de taille de l'exploitation.

G. Balandier a longuement étudié une des formes exceptionnelle du *bilaba* : la lutte dans le don et le contre-don avec surenchère.

Le *bilaba* dont parle Balandier est considéré comme une danse par les gens, il met en présence deux individus de clans différents. L'un est dit « de la ville », « de l'ouest », ou encore « évolué » (*ngum*). L'autre est respectivement appelé « de la brousse », « de l'est » ou encore « attardé » (*mvem*).

Tous deux sont « riches », donc aînés de *nda-bot*.

L'« évolué » est riche de biens importés (vêtements, sel, objets manufacturés, argent, etc...); l'« attardé » est chef de grande *nda-bot*, et possède beaucoup de femmes, de captifs, de cabris et de vivres.

L'« évolué » se rend chez l'« attardé » et le tourne en dérision tout en le comblant de cadeaux d'origine européenne que l'« attardé », d'un air méprisant, s'empresse de redistribuer parmi les siens pour bien montrer que c'est peu de choses pour lui. Quelque temps plus tard (un mois, un an...) l'« attardé » rend à « l'évolué » sa visite et le comble de cadeaux d'origine locale, également redistribués.

Cette joute sous forme de dons et contre-dons avec surenchère met d'abord en présence deux individus, puis deux segments de lignages, deux clans, au fur et à mesure que sont entraînés dans la « lutte » les divers niveaux de solidarité.

Le *bilaba* prend fin lorsqu'un des « danseurs » déclare ne plus être en mesure de donner. Il sort du conflit amoindri socialement. Celui qui donne le dernier en retire grand prestige et... non moins grande pauvreté.

Pris sous cette forme, comme l'écrit P. Ph. Rey (1971, p. 220) « le *bilaba*, événement extraordinaire, n'est sans doute pas le véhicule régulier des biens échangés entre la côte et l'intérieur. » (souligné par moi).

L'« événement extraordinaire » étudié par Balandier et dont parle Rey est la forme limite du *bilaba*, et de là vient l'erreur de ce dernier. C'est que le terme de *bilaba* désigne l'échange sous forme de don et de contre-don avec surenchère; il désigne donc aussi la cérémonie ostentatoire étudiée par Balandier, mais pas elle seule. Et dès lors que ce fait est bien établi, on comprend que le *bilaba* a pu être « le véhicule régulier » des biens échangés entre la côte et l'intérieur.

L'échange se pratique d'homme « riche » à homme « riche », donc d'aîné à aîné. Sur une chaîne est-ouest, les produits du crû passent de main en main, d'aîné en aîné, de clan en clan, pour arriver jusqu'à la côte.

Soient trois « camarades d'échange » (2). Le premier remet au second ce qu'il a à offrir pour l'échange. Le second se rend chez le troisième, lui remet tout ou partie de ce que lui a donné le premier, augmenté de ce que lui-même propose à l'échange. Dans l'autre sens, et longtemps après (plusieurs mois), viendront les produits de la traite: sel, fusils, poudre, étoffes, tiges de métal, cauris... La contre-partie que recevra notre premier aîné n'est pas fixée d'avance, et nul n'est capable de préciser des taux d'échange. Nos vieux informateurs sont tous formels sur ce point.

« Tu donnes ce que tu as, et on te remet ce qui vient. Ce n'est pas la question de dire qu'un fusil vaut tant de peaux de panthère. Ce n'est pas la vente ».

Ainsi s'exprime M. Akou'ou, de Bengbis, qui résume parfaitement les interviews que j'ai pu faire.

Il n'y a pas de taux d'échange, même si par ailleurs les biens ont une valeur d'usage reconnue. Le même M. Akou'ou explique que du temps de son père (vers 1870-80), un individu qui abîmait le fusil de son frère devait lui remettre 25 machettes.

Le fournisseur de produits importés s'arrange — éventuellement par une contribution personnelle — pour placer son co-échangiste en situation d'obligé. Celui-ci

1. G. BALANDIER, 1964.

2. cf. MEILLASSOUX (1964) ; DUPRE-REY (1969) ; DUPRE (1970) ; REY (1971).

répondra par des dons, par exemple en donnant une femme. L'exemple n'est pas fortuit, car là encore les vieux informateurs sont formels : quand on donne une femme à un camarade d'échange, il ne s'agit pas d'une captive, mais de sa propre fille.

Le don d'une femme place à son tour celui qui le reçoit en situation d'obligé — de « gendre » — et donc de fournisseur de dons à sa « belle-famille ».

Ainsi, par le jeu du *bilaba*, compris non pas comme cérémonie exceptionnelle, mais comme mode de circulation sous forme de dons et contre-dons avec surenchère, l'échange est entretenu et renforcé par des liens d'alliance, entraînant à leur tour des mouvements de biens.

Le *bilaba* de Balandier, peut naître d'une rupture de l'échange et du mécontentement d'un échangeur. Ce qui n'était que principe d'échange devient rapport de force, chacun des danseurs du *bilaba* contraignant l'autre à donner à l'extrême de ses possibilités.

La plupart des produits qui circulent dans l'échange entre aînés sont susceptibles d'entrer dans la composition de la dot :

— produits locaux : peaux, ivoire, cabris...

— produits de traite : tiges de fer, fusils, étoffes, sel, cauris.

La richesse se compte en dépendants. Se procurer des femmes, nouer des alliances, est le but de l'échange ; à son tour, l'alliance débouche sur l'échange en étant génératrice de dons et contre-dons (1).

La guerre prend place dans ce contexte, de deux façons :

1° la migration conduit des *Beti-Bulu* vers la mer où débarquent les produits de la traite. Se déplacer revient à se tailler une nouvelle place dans le circuit des biens donc dans le circuit matrimonial.

2° la guerre entre clans naît souvent du rapt d'une femme, ou d'un dépendant mâle. Le conflit s'arrête au premier sang, et se solde par un échange de femmes, générateur d'échange de biens.

Dans les 20 dernières années du XIX^e siècle, des aînés montent des expéditions vers la côte. Plus exactement vers les peuples côtiers, qui tiennent à garder leur situation privilégiée d'intermédiaires entre les traitants européens et les populations de l'intérieur.

La possibilité de monter des expéditions repose sur l'existence de rapports d'alliance avec les différents clans que l'on doit traverser en cours de route.

Chaque fois qu'on traverse un clan donné, l'expédition est dirigée par un neveu utérin de ce clan et reçoit en conséquence hospitalité, aide et protection. Lorsqu'on passe chez un clan non allié, les femmes emmenées avec l'expédition permettent de nouer ces alliances, et d'assurer la sécurité de l'expédition et de celles à venir.

Dans les 15 dernières années du XIX^e siècle, et précédant l'armée coloniale, commerçants et missionnaires pénètrent à l'intérieur du pays. Ils répandent l'usage de la monnaie, qui jusque là ne servait que dans la dot. En l'espace d'une quinzaine d'années, l'échange marchand, avec taux d'échanges fixes et monnaie, tend à se substituer à l'ancien système à base de dons et contre-dons. A la valeur d'usage se substitue la valeur d'échange.

De même, l'esclavage disparaît ; très rapidement, il ne reste rien des anciens rapports serviles, ni au niveau économique, ni au niveau politique. Aucun rapport de supériorité ne demeure entre *Bulu* et *Makia*, ou entre *Eton* et *Beloa*.

1. La circulation des captifs était de même nature que celle des femmes. Le captif doit être entendu comme un dépendant socialement mineur, plus que comme produit-marchandise. Ce qui explique d'une part le nombre peu élevé d'esclaves *Beti* ou *Bulu* vendus à la côte, et d'autre part la très rapide et facile disparition des rapports maître-serviteur à partir de la colonisation allemande.

A Yemesoa, le plus grand planteur, avec ce que cela implique politiquement, est un descendant d'esclaves. Ceux-ci étaient placés sur les marches du territoire clanique, pour servir de tampon avec le clan voisin, et se retrouvent ainsi aujourd'hui avec de grandes portions de terrain.

A Alen-Zalengang, le vieillard le plus respecté, le plus écouté, est un *Maklae*, descendant de captif.

Si l'échange marchand se généralise, il n'implique pas cependant la disparition de la *bilaba*. Celui-ci continue de marquer la circulation politique, circulation des biens et des femmes.

Il existe encore aujourd'hui sous diverses formes :

— le *bilaba* « événement exceptionnel », met encore aux prises des individus mais l'opposition entre formes de richesse ne joue plus depuis les années précédant l'Indépendance du Cameroun. Chacun des danseurs met dans la joute toutes les formes de sa richesse. Cette forme de *bilaba* est en régression totale (« il n'y a plus de riches comme autrefois ») depuis l'indépendance, et il en subsiste moins d'une dizaine en cours dans le Centre-Sud. Une autre variante du *bilaba* - joute se pratique encore : deux lignages, parfois du même clan, s'offrent à tour de rôle des festins gigantesques.

— *Mvem* et *ngum* : dans le Dja et Lobo, la rivière Lobo trace la limite entre *mvem* (« attardés ») au nord, et *ngum* (« évolués ») au sud. Cette limite passe aussi à l'intérieur des lignages, deux frères pouvant se trouver l'un au nord, l'autre au sud.

Lorsqu'un « évolué » traverse la Lobo, l'« attardé » qui le reçoit répond à ses moqueries en lui offrant des produits vivriers, des poulets, ou un cabri. Réciproquement, l'« attardé » allant au sud de la Lobo verra répondre à ses moqueries par des dons de vin, de bière, ou de produits manufacturés. Il n'y a, dans cette coutume, ni conflit ni surenchère. Ces cadeaux entraînent une circulation de biens locaux dans le sens nord-sud, et de biens importés dans l'autre sens. Ils entretiennent les amitiés et débouchent fréquemment sur des alliances matrimoniales.

Il semble bien que cette division *mvem* - *ngum* se répète à travers tout le pays Bulu, jusqu'à la côte, matérialisant encore aujourd'hui l'ancien circuit des biens : le clan le plus proche de la côte est toujours *ngum*, le plus éloigné étant *mvem*.

— L'enquête budgets menée dans deux villages fait apparaître un phénomène d'endettement généralisé des paysans. La dominance du niveau politique, jointe à la disparition des anciens liens économiques entre parents proches semblent avoir débouché sur la création artificielle d'obligations par le jeu de la circulation monétaire. Cette circulation importante et rapide s'opère sous forme de prêts, de tontines, de cadeaux (faibles), de dots.

Les « mouvements de fonds » constitués par ces transferts et transactions sont équivalents aux revenus, dans les deux villages étudiés, et sont bien plus importants dans le village de la Lekie que dans celui du pays Bulu où la disparition des solidarités lignagères est plus lente.

	Yemesoa (F CFA)	Alen-Zalengang (F CFA)
Entrées/personne	9 800	4 200
— /actif	17 925	7 880
Sorties/personne	5 660	2 510
— /actif	10 350	4 710

(L'enquête ayant fourni ces chiffres a été effectuée à raison d'un passage par mois d'octobre 1972 à novembre 1973).

Chacun reçoit plus qu'il ne donne, ce qui traduit deux choses :

- 1° Les paysans sont endettés les uns à l'égard des autres,
- 2° On « emprunte » à l'émigré en ville mais on ne rembourse pas.

Il apparaît même à l'étude des questionnaires, qu'on prête souvent ce que l'on vient d'emprunter, et ce de façon démesurée par rapport aux ressources.

Parallèlement, la vie quotidienne dans les villages laisse l'impression que cette circulation monétaire « à vide » a pour fonction de créer des obligations donc des liens socio-politiques là où les solidarités n'existent plus guère dans la production.

Ces phénomènes traduisent l'autonomie relative de l'instance politique, et reflètent sa prééminence au sein du système social.

Jusqu'à la pénétration des rapports marchands et l'introduction du cacao, les aînés exerçaient un contrôle total sur les différents niveaux, économique, politique, idéologique du système social.

Avec l'installation des commerçants européens et l'introduction du cacao, la *nda-bot* éclate en ses unités constitutives au niveau économique.

Avec la diffusion rapide du christianisme, disparaît la prééminence religieuse des aînés.

Cette prééminence va se perpétuer au niveau politique, par le contrôle des alliances matrimoniales. A présent, n'importe qui peut se procurer les biens nécessaires à la dot, et ce sont effectivement les jeunes qui pourvoient matériellement à leur mariage. Mais seul un aîné peut faire *fonctionner* ces biens comme dot. Un jeune, sauf exception rarissime, ne pourra pas obtenir lui-même son épouse. Il devra remettre la dot à un aîné, lequel ira demander la femme à un autre aîné. La dot n'est pas toujours nécessaire pour obtenir une femme. L'enlèvement est assez généralisé. Le prétendant enlève sa femme, à la faveur de la nuit, et l'installe chez lui. Quelques temps après, la famille de la femme viendra rendre visite, et posera ses conditions matérielles à la conclusion de l'alliance. La dot sera versée sur une longue période de temps. Même dans le cas du rapt, celui-ci ne peut réussir qu'avec l'accord des aînés. En cas de mésentente avec ceux-ci, la vie sera intenable pour la femme, si elle ne convient pas aux parents de son époux, et les enfants appartiendront au clan de la femme si son époux n'est pas accepté, si l'alliance n'est pas conclue (1).

IV. L'ÉVOLUTION DES FORMES D'EXPLOITATION

Nous nous sommes attardés sur la circulation parce qu'elle montre le déplacement du contrôle social de la totalité au seul niveau politique. Parce qu'elle montre également comment ce niveau politique est devenu dominant à partir de l'éclatement de la *nda-bot* en ses unités constitutives au niveau économique.

Cette destructuration de la *nda-bot* n'a pas pu se faire sans que se transforment les types de contrôle et d'appropriation du surproduit ; sans qu'évoluent les formes d'exploitation.

Nous parlerons d'exploitation lorsqu'un individu ou un groupe contrôle de façon fortuite ou permanente un procès de production, *donc* contrôle le surproduit dégagé par ce procès de production.

1. L'*appropriation* du surtravail par un individu ou un groupe n'est que la *traduction* de l'exploitation, que le *contrôle* simple du surproduit permet de caractériser. Le contrôle du surproduit n'implique pas nécessairement son appropriation ; réciproquement il peut y avoir appropriation d'une partie du surproduit par des non-producteurs sans qu'on puisse pour autant parler d'exploitation dans la mesure où ces non producteurs ne contrôlent rien. Un exemple d'appropriation sans exploitation, parce que sans fonction

1. Pour les diverses formes de mariage, cf. H. NGOA (1968).

de contrôle nous est fourni par les invalides dans les sociétés où ils ne sont pas éliminés.

La confusion fréquente entre contrôle et appropriation du surproduit et la réduction de l'exploitation à l'appropriation conduisent à des définitions « morales », ou simplement embarrassées.

Définition « morale » : « tant que les richesses se trouvant en possession des chefs étaient employées *en majorité* dans l'intérêt général, on ne peut pas parler d'exploitation » (J. Sellnow, 1967, p. 316, souligné par moi).

Définition embarrassée : « L'exploitation commence lorsque l'appropriation (du surtravail) est effectuée sans contrepartie, et il est difficile de déterminer le point où la communauté commence d'être exploitée par ceux-là même qui lui rendent des services. » « L'exploitation ne se construit en pratique et ne se justifie idéologiquement que par des services rendus à une communauté ». (M. Godelier, 1966, p. 63).

G. Dupré (1969, p. 41) propose une définition de l'exploitation pour les sociétés lignagères. Cette définition a l'intérêt de lier l'exploitation au procès de production et aux phénomènes de dépendance : « Il y a exploitation lorsqu'une partie du travail fourni par le producteur direct sert à reproduire sa dépendance ».

Cette définition n'est valable que si elle *présuppose* l'existence de classes sociales. Il ne s'agit pas ici de l'exploitation, mais de l'une de ses formes, l'*exploitation de classe*.

Or, l'existence de l'exploitation, point de départ de l'émergence de classes et expression de rapports sociaux antagoniques, ne suffit pas à caractériser l'existence de ces classes. L'exploitation, ne traduisant *que* le contrôle du surproduit, peut être purement occasionnelle et / ou limitée dans le temps (1).

L'exploitation ne suffit pas à caractériser l'existence de classes : tel n'est pas l'avis de G. Dupré qui écrit (1969, p. 4) : « les aînés exploitent le surtravail produit par les cadets ; *ce qui revient à dire* que la classe des aînés exploite celle des cadets » (souligné par moi).

Sa formulation est logique, puisque croyant donner une définition de l'exploitation de *classe*. Il reste à savoir si l'exploitation de classe suffit à définir l'existence de celles-ci.

2. Une deuxième étape dans le processus d'émergence de classes est franchie lorsque le contrôle de surproduit est le fait de groupes sociaux déterminés et non plus occasionnels. A ce stade, l'exploitation débouche sur une *fonction de classe* ; elle devient exploitation de classe.

Et la fonction de classe peut très bien être présente sans que celles-ci soient pleinement constituées. Tel est le cas dans un système de classes d'âges, où la fonction de classe peut être présente sans que les classes soient constituées, parce que contre-dites par la mobilité sociale.

Il peut donc exister exploitation de classe, sans classes sociales.

3. La dernière étape est franchie lorsque l'exploitation de classes est permanente, et reproduite, en même temps que les groupes qui en sont les supports, par le procès de production.

L'existence de classes se définit dans la permanence et la reproduction des groupes et des contradictions antagonistes nées du système de places attribuées à ces groupes par les rapports de production.

Dans les sociétés « lignagères », si l'on accepte l'analyse qui précède, les contradictions de classes peuvent se situer entre *segments* aînés et cadets, entre *lignages*

1. Cf. MARX : « L'exploitation de l'ouvrier recommence chaque fois qu'il échange à nouveau son travail contre d'autres marchandises. L'épicier, le prêteur sur gages, tout le monde l'exploite encore une fois ». (œuvres complètes, Pléiade, t. II, 1968, p. 153).

ainés et cadets, entre maîtres et esclaves, entre hommes et femmes mais pas entre aînés et cadets au sein d'un même lignage.

Ce qui n'empêche nullement l'exploitation des cadets par les aînés dans chaque lignage, les aînés *contrôlant* le surproduit fourni par les cadets.

Nous avons vu que tel est bien le cas dans les sociétés *Beti-Bulu*, les aînés contrôlant le surproduit des cadets, contrôlant la circulation des biens et l'accès aux femmes.

Cette exploitation des cadets s'est perpétuée de nos jours, par la perpétuation du contrôle politique de l'accès aux femmes. Le cadet fournit la dot. Celle-ci est appropriée par celui qui donne l'épouse, donc un aîné. L'aîné receveur de dot doit la transmettre au frère de la fille, s'il existe, et ne garde donc cette dot pour lui que s'il n'a pas d'enfant mâle. Dans le cas contraire, son rôle est purement politique et il ne gardera que certains biens pour prix de ses services (1).

Peu importe ce qu'il garde (vin rouge, bière, vêtements...); il n'en demeure pas moins qu'il contrôle l'accès aux femmes et s'approprie une part de la dot. A ce titre, il y a bien exploitation des cadets qui fournissent les dots, par les aînés qui en contrôlent l'usage.

Les rapports d'exploitation les plus réels sont ceux qui lient les femmes aux hommes.

Autrefois, les filles étaient la plupart du temps mariées dans leur enfance; nombreuses sont celles qui vivent encore et ont connu cette situation.

Elles étaient amenées dès le sevrage chez leur futur époux et élevés par la première épouse ou la mère de celui-ci, le mariage n'étant consommé qu'après au moins deux cycles menstruels.

Leur vie était tracée d'avance, comme productrices d'enfants, productrices de vivres et productrices d'autres femmes par leurs filles et par le jeu de la circulation des biens de prestige.

Aujourd'hui, les filles ne sont plus mariées en bas âge, et ont droit de veto dans le choix de l'époux, quand elles ne le choisissent pas elles-mêmes. Cependant,

1. Rien ne leur appartient :

- elles sont toujours sur le terrain d'un père, d'un mari, d'un frère ou d'un fils,
- elles sont exclues de l'héritage, l'étant déjà de la possession. Mieux, elles sont elles-mêmes transmissibles, le système du lévirat prévalant encore,
- les enfants appartiennent au mari ou, à défaut, au père de la femme.

2. L'évolution économique et sociale d'ensemble se traduit par une augmentation importante de leurs temps de travaux :

- la scolarisation des enfants les prive d'une aide précieuse pour les travaux domestiques et agricoles (2).
- le cacao vient encore alourdir leur tâche, dans la mesure où elles participent à la récolte, à l'écabossage et au transport. Elles reçoivent pour paiement le cacao de qualité inférieure, souvent payé 40 à 50 F CFA le kg par les commerçants, contre 120 F CFA le kg de cacao supérieur.

3. Les femmes sont exclues de la circulation cérémonielle. Mieux, elles y entrent elles-mêmes comme but ultime de la circulation et comme réalisation dernière de l'accumulation.

Il n'est pas rare de voir des jeunes gens vivant avec des femmes bien plus âgées qu'eux; c'est qu'il n'y a eu que peu ou pas de dot à verser. Le but avoué d'une

1. Sur le mariage, cf. M. BERTAUT (1935), H. NGOA (1968).

2. Taux moyen de scolarisation supérieur à 90 % dans la Province du Centre-Sud, et voisin des 100 % dans notre zone d'étude.

telle stratégie est de pouvoir épouser par la suite une femme beaucoup plus jeune, grâce au travail fourni par la première.

Si l'on admet l'analyse de l'exploitation et des rapports de classes proposée précédemment, c'est avant tout, me semble-t-il, entre les hommes et les femmes qu'ils sont présents.

Nous avons vu qu'avec la colonisation et l'introduction du cacao, disparaît l'exploitation des cadets par les aînés au niveau économique, dans la mesure où la *nda-bot* éclate en ses unités constitutives au foncier, dans la production agricole, et dans l'usage du produit.

L'introduction du cacao, d'après tous ceux qui ont écrit sur la province du Centre-Sud, devrait déboucher sur l'apparition d'une classe de grands planteurs (1).

Déjà G. Balandier (1964) avait montré l'importance des phénomènes régulateurs qui, au niveau de la circulation, tendent à contrecarrer l'émergence individuelle. Nous les avons repris dans le paragraphe précédent. Un autre mécanisme vient ajouter à l'impossibilité d'apparition d'une telle classe : la transmission des biens ou « héritage ».

Dans la société précoloniale, l'héritage était avant tout politique et idéologique. L'« héritier » succédait au défunt dans l'ensemble de ses prérogatives ; il remplaçait l'aîné, se substituait comme aîné à celui qui venait de disparaître. « L'aîné est mort, vive l'aîné », en quelque sorte...

A l'occasion d'un décès, la *nda-bot* pouvait fractionner. La segmentation s'opérait « par les femmes », qui donnaient leurs noms aux lignées issues de cette segmentation. Quand un individu donne sa généalogie, il dit être de tel clan, dont le fondateur est un tel. Dans ce clan, il appartient à la fraction issue de telle femme du fondateur, et au lignage de tel fils de cette femme, et ainsi de suite jusqu'au niveau de la *nda-bot*.

La segmentation pouvait se faire si les nouveaux segments avaient la taille minimale nécessaire à la production, mais surtout à la défense.

Le successeur de l'aîné, s'il n'avait pas été désigné par celui-ci de son vivant, était choisi par les oncles maternels du défunt parmi ses dépendants. On choisissait celui qui présentait le plus d'affinités avec le défunt (2), et il devait nécessairement être plus jeune que lui.

« On ne doit pas remonter les générations ; le père ne peut pas succéder au fils ! » Ce principe régit également la transmission des biens et des femmes, qui ne pouvaient aller qu'à des gens plus jeunes que le défunt : frères cadets, fils, ou neveux utérins.

Lorsque le cacao s'implante, la terre accède au rang de « richesse » du fait des plantations pérennes qu'elle porte, et devient transmissible.

L'héritage socio-politique et l'héritage foncier sont nettement distincts.

Des interviews, il ressort que pour les Beti-Bulu, l'« héritier » est unique : c'est celui qui, remplaçant le « père », reçoit l'héritage socio-politique. Il hérite donc les femmes et la case du père, outre les prérogatives d'aîné.

L'héritage matériel est réparti en un nombre de parts égal au nombre d'épouses du défunt ayant eu des enfants mâles.

Supposons que le défunt ait eu deux épouses, l'une ayant un fils, l'autre en ayant quatre. L'« héritier » (remplaçant du « père ») peut très bien être un des fils de la seconde femme et n'avoir de ce fait que 1/8 des plantations en héritage.

Etre « grand planteur » signifie, implique, avoir beaucoup de femmes, donc d'enfants. Donc, plus un individu est grand planteur, plus on retombe sur des petits planteurs à la deuxième génération (3).

1. MARTICOU (1962), OSENDE AFANA (1966), BINET-ALEXANDRE (1963) etc...

2. Idéologiquement, le nouvel aîné est le précédent. Lors d'une cérémonie de deuil, on me montra un jeune homme, en disant qu'il s'agissait d'un grand guerrier. Je fis remarquer que vu son âge il n'avait pas dû faire beaucoup de guerres. « Bien sûr, me répondit-on, mais il remplace son père... ».

3. Pour une analyse plus détaillée des successions, cf. J.W. (1974).

Dans les zones de faible densité de population, l'accès à la terre est libre, du fait de vastes étendues non encore défrichées. Tout un chacun peut donc se constituer de vastes plantations, la production reposant sur la seule force de travail.

Lorsque la terre est totalement appropriée, c'est-à-dire vers 50 habitants au km², d'une part l'accès à la terre est différé pour les jeunes jusqu'à la disparition de la génération précédente, d'autre part les exploitations sont morcelées à chaque génération. Ne pouvant planter, les jeunes partent à la ville, ou subsistent au village en cueillant le vin de palme, ou grâce à de menus travaux d'artisanat.

Si l'émergence d'une classe de grands planteurs semble peu probable sur la base des formes d'exploitation spécifiques de la société *Boti-Bulu*, on pourrait penser qu'il existe néanmoins une possibilité d'apparition d'une telle classe par le biais du salariat.

Or, le salariat agricole n'existe pas de façon institutionnalisée, comme en Côte d'Ivoire par exemple. On demandera au convoyeur de troupeaux retournant à pieds dans le nord de travailler quelques jours moyennant salaire. L'émigré en ville demandera à un ami ou un frère de récolter sa plantation, mais devra payer très cher ce service (au moins 500 F CFA/jour) ou donner une partie de la récolte. Le niveau des prix du cacao (120 F CFA le kg de cacao de qualité supérieure en 74) rend non rentable l'emploi de salariés là où il serait possible. Dans la Lékié, où la densité de population est très élevée, les surfaces disponibles sont rarement de taille à permettre l'emploi de salariés.

Il apparaît déjà à ce stade de l'analyse que l'insertion dans les rapports internationaux de production par l'extension de la culture cacaoyère, l'émigration en ville et la monétarisation de l'économie se satisfait fort bien de la non émergence de rapports capitalistes de production au sein du milieu rural.

C'est ce que nous allons voir à présent de façon plus détaillée.

V. SURPRODUIT, ACCUMULATION, ET ARTICULATION AU M.P.C.

Le milieu rural du Centre-Sud n'est compréhensible qu'en référence au marché mondial capitaliste, comme la quasi-totalité des milieux ruraux africains.

Mais cela n'implique ni l'émergence des rapports capitalistes de production, ni l'existence d'une accumulation productive au sein de ce milieu rural.

L'essentiel est que les paysans fournissent leur tribut, et consomment ce que fournit le marché mondial.

Peu importe dans quels rapports de production il remplit ces fonctions.

1. La forme de production en milieu rural.

Nous avons déjà vu que les rapports salariés sont quasi inexistantes dans la région cacaoyère.

L'introduction du cacao a fait éclater la *nda-bot* en unités de production indépendantes les unes des autres. Le milieu rural se présente aujourd'hui comme une juxtaposition de cellules indépendantes, contenant chacune le procès de production, dont l'unité n'est réalisée qu'au niveau de la commercialisation des produits.

Les planteurs fournissent leurs moyens de production (terre, arbres, outils) et leur force de travail, pour produire selon des normes et à des prix fixés en dehors d'eux, par le marché mondial et l'Etat.

Cette forme de production rappelle celle des « ouvriers à domicile », qui a précédé la manufacture en Europe.

Réciproquement, les paysans dépendent des produits tels que tôles, sel, pétrole, vêtements, etc... dont le système de prix leur échappe. Cette situation est consciemment ressentie par les paysans, qui en font la justification d'une activité basée non pas sur la recherche d'une production maxima, mais sur l'économie de la force de travail, et de l'utilisation du cacao comme plante d'épargne plus que comme réelle production.

L'impact du marché mondial joue différemment suivant la densité de population, et peut conduire à un début de phénomène latifundiaire là où la terre est rare. C'est le cas dans la Lékié : de plus en plus nombreux sont les paysans dont la terre ne suffit plus à assurer la subsistance *compte tenu du mode d'utilisation du sol*. Ils sont donc dépendants d'autres paysans, qui leur louent ou leur prêtent des terrains. Dans le même temps, la terre, ici devenue objet d'appropriation privée, fait l'objet d'une accumulation entre les mains de hauts fonctionnaires ou de commerçants. Ainsi se constituent de grosses exploitations en zone de pénurie foncière, pouvant compter dans un avenir proche sur la main-d'œuvre des petits paysans environnants dont la terre ne suffit pas à assurer la subsistance (1).

Il ne s'agit là que d'un avenir *prévisible* et pour l'instant cette accumulation de terres demeure improductive.

Le fait important est que la non-émergence de rapports capitalistes de production n'empêchent nullement le milieu rural de remplir les fonctions que lui assigne le développement du mode de production capitaliste dominant.

2. Les fonctions du milieu rural.

Ces fonctions sont au nombre de trois : production de cacao, fourniture de main-d'œuvre et fourniture de produits vivriers.

La production de cacao est la plus immédiatement perceptible des fonctions du milieu rural. Elle a aussi été la plus déterminante dans l'évolution des structures sociales, ainsi que nous l'avons vu.

La fourniture de main-d'œuvre est aussi ancienne que la colonisation. Les biographies recueillies montrent que rares sont les vieux n'ayant jamais quitté le village. On partait pour le travail forcé, mais aussi dans le but de l'éviter. Les plantations du Cameroun Britannique et de la Guinée Espagnole fournissaient du travail à une « juste » rémunération. Certains vieux passaient ainsi 10 ans, ou plus, loin du village.

Aujourd'hui, selon A. Franqueville, un tiers des ruraux sont en permanence absents du village, dans la Lékié. Les départs s'effectuent vers 18 ans, avec retour au village vers 45-50 ans. Ces chiffres, nous les avons vérifiés dans maints villages de la zone cacaoyère. Ils signifient simplement que la plupart des ruraux passent le plus beau de leur vie active hors du village, où ils reviendront prendre leur « retraite ».

Dans la Lékié, cette émigration se comprend aisément, par l'impossibilité d'accéder à la terre du vivant du « père » et par la proximité de Yaoundé.

Mais dans les zones de faible densité de population, ces causes ne jouent plus. Le jeune planteur de cacao avant de partir mais reviendra bien après que sa plantation sera entrée en production. Or, les taux de départs sont quasiment les mêmes que dans la Lékié. Si causes objectives il y a, je n'ai pas pu les déterminer. Les causes politiques peuvent être nombreuses. On part « chercher la dot » ; on fuit l'autorité des vieux ; on fuit l'impossibilité d'avoir des rapports sexuels à l'intérieur du village, toutes les femmes étant des « mères », des « épouses », des « sœurs » ou des « filles ». Toutes ces incitations à partir sont réelles mais ne me semblent pas rendre compte réellement du phénomène.

L'attrait d'un emploi salarié en ville est également important mais le marché de l'emploi étant saturé, le jeune émigrant a toutes les chances de connaître un chômage prolongé...

Si les causes des départs ne sont pas clairement élucidées, la fonction qu'ils remplissent est bien nette, et le milieu rural se présente comme réservoir de main-d'œuvre pour les villes.

Enfin, le milieu rural fournit l'approvisionnement vivrier des émigrants et participe ainsi à la reproduction de la force de travail salariée.

1. Pour le détail de cette évolution, cf. J. WEBER, 1974.

A la limite, on va vers une situation dans laquelle la production principale est celle de main-d'œuvre, le cacao étant à la fois assurance-invalidité et assurance-retraite, et les plus de 50 ans nourrissant les plus jeunes partis en ville, ceux-ci renvoyant une part de leur revenu au village soit sous forme monétaire soit sous forme de case etc...

3. Les utilisations du revenu.

Dans la cellule de production actuelle, au mieux composée des ménages de frères utérins, les choses se passent comme suit :

A l'homme reviennent les fruits de la plantation de cacao et des arbres utiles. Il doit loger sa famille, l'habiller, pourvoir à la scolarité des enfants et payer l'impôt.

A la femme appartiennent les produits vivriers et le cacao de qualité inférieure que lui donne le mari pour prix de sa contribution à la récolte et au transport de celle-ci. Elle doit nourrir et soigner sa famille et recevoir les visiteurs. En théorie, ce qui demeure une fois satisfaites ces exigences lui appartient. En fait, elle pourvoit souvent à la scolarisation des enfants, à leur habillement, et aux frais médicaux.

La scolarisation est importante dans la zone, le niveau moyen des paysans étant en gros le Cours Moyen 2^e année. Les planteurs qui en ont les moyens poussent leurs enfants dans le secondaire, et dans le Supérieur. Mais ce faisant, ils écartent ceux-ci du milieu rural, pour les faire accéder à la classe bureaucratique. Le fonctionnaire, ou de façon générale, l'émigré-scolarisé, possède une plantation, et construit une belle case au village. Il assoit ainsi son prestige, et assure sa vieillesse.

Les revenus des paysans trouvent leur utilisation au niveau de la consommation et au niveau politique, mais pas à celui de la production.

— Au niveau de la consommation : case, et biens durables (mobylette, transistor).

— Au niveau politique, dans l'accès aux femmes, ou dans les diverses circulations cérémonielles à l'occasion des deuils, des mariages, etc... L'importance du niveau politique étant reflétée par le volume des mouvements de fonds (cf. III). Les cases et les biens durables ont eux-mêmes une fonction politique, par le gain de prestige qu'elles impliquent.

4. L'articulation au mode de production capitaliste

L'insertion des sociétés Béti-Bulu dans les rapports internationaux de production a entraîné la désagrégation des anciennes structures économiques : disparition de l'ancienne *nda-bot* en tant qu'unité de production ; indépendance économique des familles restreintes et des « cadets » par rapport aux « aînés ».

Mais cette destruction au niveau économique n'a pas empêché le maintien et le renforcement de la dominance du niveau politique dans ces sociétés.

Le surproduit, entendu comme surtravail matérialisé, s'il est difficilement quantifiable, peut néanmoins être saisi théoriquement par ses divers aboutissements. Le surtravail fourni par les paysans se réalise :

— profits des commerçants, de l'Etat, du marché mondial, et des employeurs en ce qui concerne les émigrés en ville,

— circulation des femmes et circulations cérémonielles, (niveau politique).

— consommations à fonction de prestige : cases, biens durables (niveau politique),

— scolarité.

Il n'existe pas ici de transformation spécifique du surtravail qui permettrait d'emblée de caractériser la forme d'accumulation. Il n'existe pas d'accumulation spécifique comme en connaissent d'autres sociétés dans lesquelles le surproduit est transformé en bœufs, ou en propriété foncière, ou encore en capital commercial.

C'est ici le *niveau* (économique, politique, idéologique) dans lequel aboutit le surproduit sous ses différentes formes, qui permet de caractériser l'accumulation.

La forme d'accumulation — essentiellement au niveau politique — traduit la façon dont les sociétés *Béti-Bulu* ont su « digérer » leur insertion dans les rapports internationaux de production.

Dans le même temps, les rapports de production au sein du milieu rural et la forme d'accumulation à laquelle ils aboutissent montrent bien que cette insertion dans les rapports internationaux de production se satisfait de la non-émergence de rapports capitalistes de production, et de l'inexistence d'une accumulation productive.

Les rapports capitalistes de production : il me semble que se sont en fait les paysans dans leur ensemble qui se trouvent placés dans la situation de travailleurs à domicile, et produisent une plus-value.

L'inexistence d'une accumulation productive : celle-ci s'opère hors du milieu rural, et grâce au surtravail fourni par les paysans, et réalisé à travers les divers procès de commercialisation (cacao, vivrier, produits manufacturés) ainsi que par les émigrés en ville.

Yaoundé, septembre 1974.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- AFANA O., 1966. — L'économie de l'Ouest africain, Maspéro, Paris.
- ALEXANDRE P. et BINET J., 1963. — Bulu-Béti-Fang, le groupe dit « Pahouin » P.U.F., Paris, 152 p.
- BALANDIER G., 1963. — Sociologie Actuelle de l'Afrique Noire. P.U.F. Paris.
- BERTAUT M., 1935. — Le droit coutumier des Bulu, Domat-Monchrétien, Paris, 308 p.
- BINET J., 1956. — Les budgets familiaux des planteurs de cacao. *L'Homme d'O.M.*, n° 93, 154 p.
- CNRS, 1973. — Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun. (Colloque international, Paris).
- DUPRE G., 1969. — Anthropologie des Nzabi t.l. ; Orstom Brazzaville, multigr.
- DUPRE G. et REY P. Ph., 1969. — Réflexions sur la pertinence d'une théorie de l'histoire des échanges. *Cah. Int. de Sociol.*, vol. XLVI, Juil.-Déc.
- GODELIER M., 1969. — La notion de M.P.A. et les schémas marxistes d'évolution des sociétés. in « Sur le M.P.A. », CERM, Paris.
- KOCH Dr H., 1968. — Magie et chasse dans la forêt camerounaise, Paris, Berger Levrault.
- LABURTHE-TOLRA, 1969. — Le SO des Béti selon M. Hubert Onana, Ann. de la Fac. de Lettres, vol. 1, n° 1, Yaoundé.
- MARTICOU H., 1962. — Les structures agricoles du Centre-Sud Cameroun. Secr. d'Etat au dev. rural, Yaoundé.
- MARX K. — Contribution à la critique de l'économie politique, Ed. Soc., Paris, 1957.
- MEILLASOUX C., 1964. — Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire, Mouton, Paris.
- NGOA H., 1968. — Le mariage chez les Ewondo. Thèse 3^e cycle, Paris-Sorbonne.
- REY P. Ph., 1971. — Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme. Maspéro, Paris.
- SELLNOW I., 1967. — Critères des périodes historiques. *Rech. Int.*, n° 57-58.
- TESSMANN G., 1913. — Die Pangwe, *Volkskundische Monographie eines westafrikanisches Negerstammes* Berlin, Hansa Verlag für mod. Litt. 2 vol., 275 et 402 p., photos, planches.
- THE M.P. DE, 1970. — Des sociétés secrètes aux associations modernes. (La femme dans la dynamique de la société Béti, 1870-1966). Paris, thèse Ephe, VI^e section, 2 vol., 470 p., multigr.
- TSALLA T., 1958. — Mœurs et coutumes des Ewondo, *Rev. d'Et. Cam.*, n° 56.
- WEBER J., 1973. — La région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun (essai d'analyse d'une forme locale de production dominée). IDEP, Dakar, coll. sur l'émergence du Capitalisme agraire en Afrique, 12 p. In *Capitalisme Agraire en Afrique*, Anthropolos, 1975.